

Services de biologie
FICHE D'INFORMATION SUR LES PRODUITS DE CONCEPTION

INTRODUCTION

Les produits de conception (PDC) sont des tissus résultant d'une grossesse. Ils peuvent comprendre l'embryon ou le fœtus, le placenta, les membranes fœtales et d'autres tissus liés à la grossesse. Des tissus de produits de conception peuvent être soumis aux Services nationaux de laboratoire judiciaire (SNLJ) de la GRC afin de soutenir les enquêtes portant sur une agression sexuelle ou un inceste. La récupération de tissus embryonnaires ou fœtaux à partir de ces échantillons peut permettre d'effectuer des analyses de paternité afin d'évaluer les suspects potentiels. Les tissus de produits de conception commencent à se dégrader peu après leur prélèvement chirurgical. Un entreposage et une expédition adéquats sont donc essentiels pour préserver la valeur probante de l'échantillon et maximiser les chances d'obtenir un profil d'ADN.

ENTREPOSAGE

- Dans la mesure du possible, **ne pas conserver l'échantillon de produit de conception dans un fixateur** (p. ex. formol ou formaldéhyde). Les fixateurs rendent plus difficile la distinction entre les tissus maternels et les tissus embryonnaires, particulièrement aux premiers stades de la grossesse. Ils peuvent également réduire la récupération de l'ADN, surtout lorsque l'échantillon demeure dans le fixateur pendant une période prolongée.
- Conserver les échantillons de PDC non fixés à **4 °C** (réfrigérés).
- Ne pas conserver les échantillons de PDC non fixés à 4 °C pendant de longues périodes. Une réfrigération de plus d'une **semaine** peut réduire la qualité des tissus ainsi que la quantité et la qualité de l'ADN.
- Si l'échantillon de PDC non fixé ne peut pas parvenir aux SNLJ dans un délai d'une **semaine suivant le prélèvement**, le congeler à **-20 °C**.
- Si l'échantillon de PDC non fixé est congelé, l'entreposer dans un congélateur qui ne subira pas de cycles de congélation-décongélation. Même un seul cycle de congélation-décongélation peut réduire considérablement la quantité et la qualité de l'ADN.
- Si l'échantillon de PDC a été fixé dans du formol ou du formaldéhyde, l'entreposer à **4 °C**.
- Une fois l'analyse de l'ADN terminée, les SNLJ retourneront l'échantillon de PDC à l'organisme d'enquête sur glace. Pour un entreposage à long terme, conserver l'échantillon à **-20 °C**.

EXPÉDITION

- Expédier l'échantillon de PDC aux SNLJ dès que possible après le prélèvement et une fois l'autorisation reçue du CEJ.
- Expédier les échantillons le **lundi, mardi ou mercredi** afin de réduire le risque de retards de livraison durant la fin de semaine.

- **Expédier l'échantillon de PDC sur glace par service de messagerie de nuit et identifier clairement l'emballage extérieur avec la mention « Sensible à la température ».**
- Si l'on sait que l'échantillon a été fixé dans du formol ou du formaldéhyde, l'expédition est moins urgente et une livraison le lendemain n'est pas nécessaire. En cas d'incertitude, suivre les instructions d'expédition ci-dessus.
- Fournir au CEJ le numéro de suivi de l'envoi dès qu'il est disponible. Cela permet aux SNLJ d'assurer le suivi de l'expédition et de se préparer à sa réception.
- Le CEJ fournira l'adresse d'expédition. Les échantillons de produits de conception sont généralement traités aux **SNLJ-Ottawa**.

ÉCHANTILLONS DE RÉFÉRENCE

- **Les SNLJ demandent qu'un échantillon de consentement de la mère biologique soit soumis avec l'échantillon de PDC. Cet échantillon est requis pour établir le profil génétique embryonnaire.**
- Une fois le profil génétique embryonnaire établi, un échantillon de référence du suspect sera requis à des fins de comparaison.
- S'il n'y a aucun suspect, et sous réserve de la validité technique du profil d'ADN paternel partiel déduit de l'embryon, on peut faire l'objet d'une recherche clavier (à une seule occasion) dans le fichier des condamnés de la Banque nationale de données génétiques (BNDG) afin d'identifier un suspect potentiel. Si une correspondance est obtenue dans ce fichier, il incombe à l'organisme d'enquête d'évaluer si la personne identifiée constitue un suspect plausible. Les enquêteurs doivent obtenir un échantillon de référence de tout suspect plausible identifié à la suite de cette recherche.
- Le profil d'ADN paternel n'est que partiel parce qu'un embryon hérite d'environ la moitié de son ADN de sa mère biologique et l'autre moitié de son père biologique. L'échantillon de référence de la mère biologique est requis pour identifier la contribution paternelle. L'échantillon de référence du père biologique est requis pour calculer la force statistique de toute association observée.